



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : presse@cfecgc-uns-ft-organe.org

Communiqué du 4 août 2011

Orange et le FSI détiendront 49% du pôle web de Skyrock Une acquisition purement politique ?

France Télécom-Orange multiplie les prises de participation minoritaires chez les acteurs Internet de contenus : après Dailymotion et Deezer, il s'agit maintenant de détenir, avec le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) de l'État français, 49% du pôle web de la tumultueuse radio.

Mais, à l'heure des réseaux sociaux, est-ce le moment d'acquérir une plate-forme de blog ? Et avec quelle cohérence de marque vers la cible « jeune », alors qu'Orange est déjà partie prenante dans NRJ Mobile, M6 Mobile, et s'apprête à lancer Sosh ?

Cette acquisition est-elle vraiment pertinente pour l'opérateur, ou s'agit-il d'obéir à une volonté politique du gouvernement pour tenter de canaliser une plate-forme d'expression des jeunes en période pré-électorale ?

La CFE-CGC/UNSA s'interroge, et demande à la Direction de France Télécom de clarifier sa stratégie.

49% du pôle web de Skyrock dans les mains de France Télécom-Orange

La nouvelle organisation capitalistique de Skyrock a été dévoilée ce jour dans la presse¹ : une nouvelle société sera détenue à 51% par Pierre Bellanger, fondateur et PDG de la station, et à 49% par le Crédit Agricole. Cette nouvelle société détiendra 60% de Nakama, le holding de contrôle de Skyrock, regroupant à la fois les activités radio et web du groupe.

France Télécom-Orange, avec le Fonds stratégique d'investissement de l'État français, détiendra pour sa part 49% du pôle web de Skyrock, dont l'actif le plus important est la plate-forme Skyblog.

La valorisation du groupe Skyrock serait de 60 millions d'euros², au lieu de 85 il y a quelques mois, mais il semble que ce soit surtout la valeur de la radio qui ait été diminuée : la plate-forme de blog resterait évaluée entre 35 et 40 millions d'euros³.

Une multiplication des prises de participation minoritaires dans les acteurs de contenus

Depuis plusieurs mois, France Télécom-Orange fait l'acquisition de participations minoritaires dans des acteurs de contenus Internet, tels Dailymotion⁴ (49%) ou Deezer⁵ (11%). L'été dernier, France Télécom avait aussi tenté, sans succès, de prendre une participation dans le Monde interactif⁶.

¹ <http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/tech-medias/actu/0201548183193-un-accord-capitalistique-pour-skyrock-202182.php>

² <http://www.ozap.com/actu/le-credit-agricole-bientot-actionnaire-a-50-de-skyrock/435627>

³ <http://www.journaldunet.com/ebusiness/le-net/valeur-skyblog-0611.shtml>

⁴ <http://ownilive.com/2011/01/25/orange-entre-au-capital-de-dailymotion/>

Stéphane Richard a confirmé à plusieurs reprises le basculement de la stratégie de France Télécom-Orange⁷ : la production de contenus n'ayant pas porté ses fruits, il s'agit désormais de nouer des partenariats privilégiés, incluant donc des participations minoritaires, avec des acteurs déjà présents sur le marché, afin de mettre en synergie leur savoir faire et le portefeuille de clients de l'opérateur télécom. Une stratégie qui semble fonctionner pour Deezer⁸.

Les Skyblogs constituent-ils un bon investissement à l'heure des réseaux sociaux ?

La prise de participation dans Skyrock remet sur le devant de la scène l'échec de France Télécom dans le web « 2.0 ». Malgré ses 40 millions de clients en France, Orange n'a su ni prendre à temps le tournant des blogs⁹, ni mettre en place une plate-forme de réseau social.

Mais il n'est pas certain que les « Skyblogs » soient une bonne réponse.

D'abord parce que les réseaux sociaux de type Facebook supplantent aujourd'hui les blogs en termes d'audience : la plate-forme Skyrock est passée, en nombre de pages vues, du 17^e rang mondial en 2007 au 46^e rang en 2009¹⁰.

Ensuite, même sur le segment des blogs, Skyrock n'est plus la première plate-forme française¹¹ : selon les comptages de Médiamétrie, elle est désormais largement derrière Overblog (Wikio) et Blogger (Google), même si les audiences semblent s'être un peu redressées en juin.

Le rachat de Myspace et sa revente pour 35 millions de dollars soit le 17^e de son prix d'acquisition par Murdoch¹² a pourtant de quoi faire réfléchir.

Une offensive vers les jeunes ? Mais avec quelle cohérence de marque ?

Certes, en annonçant le lancement de Sosh¹³, Orange confirme son intérêt pour les publics jeunes, qui constituent également l'intérêt des blogs Skyrock.

Mais quel sera la marque « porte drapeau » vers cette cible ? Entre Sosh (marque mobile « low cost » et orientée réseaux sociaux qu'Orange lancera à la rentrée), NRJ mobile (MVNO Orange détenu à 90% par le Crédit Mutuel -CIC) et M6 by Orange, il va devenir compliqué de s'y retrouver.

Dès lors, on peut s'interroger, comme l'ont déjà fait les élus CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'entreprise¹⁴, sur les véritables motifs de cette participation dans Skyrock. S'agirait-il d'une volonté politique pilotée par le gouvernement pour tenter de canaliser cette plate-forme d'expression des jeunes ?

Orange est déjà soupçonnée par ses détracteurs de porter atteinte à la neutralité du Net en bridant le réseau pour favoriser ses contenus ou ceux de ses partenaires. Sera-t-elle demain accusée de brider la liberté d'expression ?

Cette nouvelle prise de participation apparaît par ailleurs très « franco-française », alors que la fonction d'intermédiation, au travers d'un kiosque universel et mondial, n'est toujours pas en place. Pourquoi laisser Apple, via iTunes et l'Apple Store, jouir d'un monopole sur un modèle inventé par France Télécom pour le Minitel ?

⁵ http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/orange-prend-11-du-capital-de-deezer_238017.html - <http://www.journaldunet.com/ebusiness/telecoms-fai/raoul-roverato-interview-de-raoul-roverato-orange.shtml>

⁶ http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/orange-interesse-par-une-participation-dans-le-monde-interactif_233764.html

⁷ <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/201107072276/economie-et-reglementation-des-telecoms/bienvenue-a-disneyland.html>

⁸ http://www.ecrans.fr/Deezer-de-bonne-aventure-avec_11781.html

⁹ <http://livebox-news.com/2009/07/10/958/fermeture-des-blogs-orange-en-avance-malgre-les-petitions/>

¹⁰ http://www.ecrans.fr/Les-skyblogs-sous-assistance_12587.html

¹¹ <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/04/13/97001-20110413FILWWW00570-skyrock-revendique-335-m-de-blogs.php>

¹² http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/myspace-vendu-17-fois-moins-cher-qu-il-y-a-6-ans_258032.html

¹³ <http://www.boursier.com/actualites/economie/orange-va-jouer-sa-carte-low-cost-pour-contrer-free-mobile-9905.html?sitemap>

¹⁴ <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/201105062097/ccues/03-04-mai-declaration-prealable-cfe-cgc-uns.html>

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS* demandent à la Direction de France Télécom de clarifier sa stratégie dans les contenus, et de privilégier une vision à long terme de son rôle d'opérateur télécom mondial.

Contacts :

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom (06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org

- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 62 22 78 35) - pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org

Vous pouvez retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange :
<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/communiqués-de-presse/>

*** A propos de l'ADEAS**

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe France Télécom (salariés, fonctionnaires et retraités).

Les personnels détiennent en effet plus de 4% des actions de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient 27%. Ils doivent faire valoir leurs droits à une juste part de la valeur qu'ils ont contribué à créer.

L'ADEAS est un organisme d'échanges d'idées entre personnels, retraités, actionnaires et représentants de la direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionariat et de l'épargne salariés, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle oeuvre pour favoriser l'accès à l'actionariat salarié, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.

Vous pouvez retrouver ses analyses et ses communiqués sur le blog : <http://www.adeas-ftgroup.org/>